



à la Découverte... des paysages du Pays de Bray

Pays de Bray < Oise < Picardie < France

Fiche n° 4

Les éléments structurants du paysage :
l'eau et les milieux humides



Cette fiche N°4 permet d'aborder les liens naturels qui existent entre l'eau et les paysages, particulièrement sur le territoire du Pays de Bray. Ces liens conduisent également à mentionner les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau. Il s'avère alors que, des pratiques agricoles dépendent effectivement la bonne qualité de l'eau du territoire ; une eau indispensable à la vie qui conditionne aussi son avenir et par conséquent son développement. Des solutions sont alors possibles pour contribuer à la qualité de l'eau.



Zone humide à Cardamine



Ru en bordure de prairie

Le Pays de Bray :

ses milieux humides et sa ressource en eau

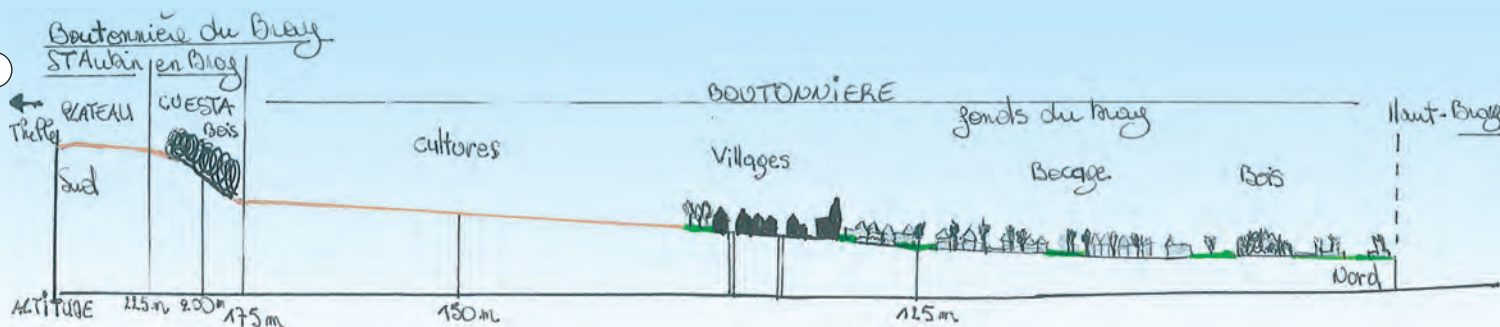
Le Pays de Bray est un milieu écologiquement riche mais fragile, indissociable de l'activité d'élevage. Il est composé de milieux variés : prairies humides, tourbières, mares, coteaux crayeux, forêts, plaines cultivées, bocages, landes, etc.

En complément du bocage, les vallées ne doivent pas être occultées, notamment celle de l'Avelon.

L'Avelon coule du Nord Ouest au Sud Est pour se jeter dans le Thérain à Beauvais. Il est alimenté par des eaux de multiples sources et rus qui descendent des versants du Haut Bray (au Nord) et de la Cuesta du Bray (au Sud).

Cela explique une présence diffuse de l'eau dans les herbages humides d'où certain secteur pâturé de haut intérêt patrimonial (faune et flore remarquables). Ainsi subsiste par exemple des prairies à joncs à tépales aigus et carvi verticillé (espèce exceptionnelle).

Les fonds du Bray qui accueillent l'Avelon constituent une vaste dépression parcourue par un réseau diffus de petits rus. Ce sont des paysages d'herbages humides soulignés de haies et de ripisylves.



L'une des Fonctions de la Haie : contribuer à la qualité de l'eau

La haie limite le ruissellement, l'érosion et les inondations car elle fonctionne comme une barrière qui s'oppose au ruissellement de l'eau sur le sol. Elle ralentit l'écoulement, favorise l'infiltration en obligeant l'eau à descendre vers les nappes profondes qui alimentent alors de façon plus

régulière les cours d'eau et stabilise les sols grâce à son système racinaire.

La haie filtre l'eau qui en s'infiltrant au niveau de celle-ci se débarrasse de ses résidus (terre, produits phytosanitaires, azote) et limite ainsi la pollution des eaux de surface.

Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)

> LIMITER LES POLLUTIONS AGRICOLES DE L'EAU EN PAYS DE BRAY

Les MAET – Enjeu « qualité de l'eau » - Enjeu « Directive Cadre sur l'Eau (DCE) – zones humides » ont ainsi comme objectif un accompagnement des exploitations agricoles ayant des surfaces sur des territoires à enjeux. Ce sont des mesures ciblées et exigeantes qui nécessitent un engagement sur 5 ans.

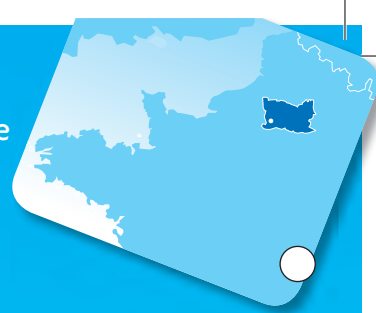


à la Découverte... des paysages du Pays de Bray

Pays de Bray < Oise < Picardie < France

Fiche n° 4

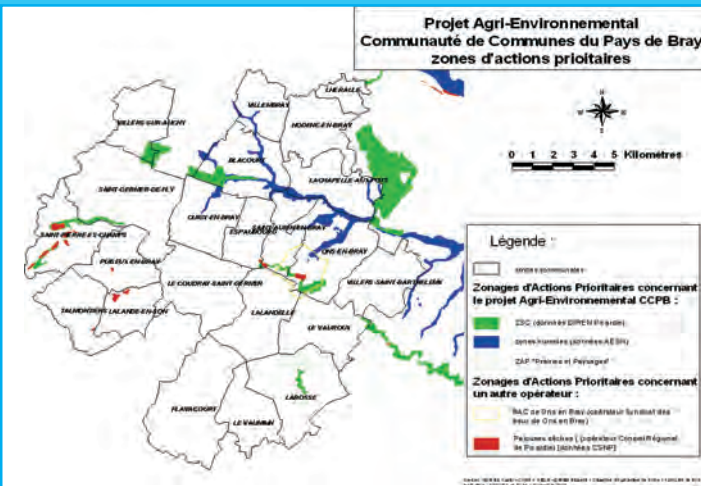
Les éléments structurants du paysage :
l'eau et les milieux humides



Le dispositif de MAET vise à préserver ou rétablir la qualité de l'eau. Il permet de répondre à des menaces localisées en priorité sur les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) et dans les bassins versants prioritaires au titre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).



Mare à Villers sur Auchy



Il est à noter que le BAC de Ons en Bray a été classé BAC Grenelle, donc prioritaire en vue d'une amélioration de la qualité de l'eau d'ici le 31 décembre 2015.

Les MAET seront donc mobilisés sur :

> des zones identifiées et suivies contre les pollutions par les produits phytosanitaires et plus largement, les zones sur lesquelles le risque ou le potentiel de contamination des eaux a été évalué comme fort.

> des BAC pour l'alimentation en eau potable, dont l'état se dégrade – ou est d'ores et déjà dégradé sous l'effet de pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et / ou pesticides).

Les MAET s'appliquent sur des territoires qui font l'objet d'un projet visant à réduire les impacts de l'agriculture sur l'environnement, notamment au niveau des zones humides.

Pour le Pays de Bray, les mesures Agroenvironnementales proposées sur le territoire consistent surtout **en une réduction des traitements phytosanitaires herbicides et des engrais azotés (nitrates), en la création et l'entretien de couvert végétal tout en limitant ou supprimant la fertilisation sur prairies, l'entretien de vergers, de haies, d'arbres, de bosquets, de talus, de fossés, rigoles, mares ou encore de plans d'eau.**

Grand Angle : l'eau un enjeu mondial, un enjeu pour chaque nation

> L'EAU DOUCE DANS LE MONDE

Seuls 3 % de l'eau présente sur la planète est de l'eau douce. Une petite partie de cette eau douce (seulement un tiers) sert à la consommation humaine. Elle est destinée à des usages domestiques, mais aussi et surtout agricoles et industriels. Cette eau est puisée dans le sol, dans les nappes phréatiques ou à la surface de la terre, dans les lacs, les fleuves, les rivières et les cours d'eau.

Chaque pays ne bénéficie pas des mêmes ressources en eau douce. A l'heure actuelle, 80 pays manquent d'eau et une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable.

> LA QUALITÉ DE L'EAU EN FRANCE

Les principales sources de pollution de l'eau ont évolué avec le temps. D'abord due aux usages domestiques, aux rejets industriels et aux eaux pluviales, elle est maintenant le fait du développement de l'agriculture intensive. Malgré une diminution des engrais et des pesticides, l'agriculture est l'activité qui a aujourd'hui les impacts les plus préoccupants sur la qualité de l'eau et le patrimoine naturel. Près de 30 % des eaux superficielles ont encore aujourd'hui une mauvaise ou très mauvaise qualité due à leur teneur excessive en nitrate et 20 % de la population française consomme une eau de boisson dont les quantités de pesticides excèdent les normes souhaitables. De plus de nombreux cours d'eau ont vu leur débit s'amoinrir et la qualité des eaux souterraines s'est amenuisée à cause des pollutions diffuses.

Connaître la Faune et la Flore en Pays de Bray

> FAUNE

Amphibien : Salamandre tachetée

Appellation scientifique : Salamandra - Salamandra

Ordre : Urodèles

Famille : Salamandriés

Localisation en Pays de Bray : Rus et ruisseaux.



Sa taille varie selon le sexe, en effet les mâles ne dépassant pas 18 cm alors que les femelles peuvent atteindre 30cm. Sa longévité est impressionnante, certains spécimens ayant vécu plus de 50 ans. Les salamandres hibernent du début de l'hiver au printemps, à l'abri d'une souche ou d'une fissure. Du printemps au début de l'été, elles s'accouplent, sur ou plus rarement, dans l'eau très peu profonde. Par la suite les œufs sont pondus sous un caillou, dans une eau aérée et peu profonde. On les trouve le plus souvent dans un ruisseau.

Participation Financière : FEADER / Europe – Région Picardie

Textes : CCPB / La revue Parlementaire /

Atlas des Paysages de l'Oise / La Haie sort de l'Ombre

Crédits Photos : V. SMAGACZ – CDA Oise, CSN Picardie & CCPB

Réalisation : L'œil Carré & CCPB - Rédaction : Eloïse Bertogli - CCPB

